

*Organismes de charité*

Je voudrais féliciter le député d'Ottawa-Centre (M. Evans), le président du comité, qui, depuis quelque temps maintenant, cherche activement à soumettre une question de ce genre à l'attention du comité. Le comité des finances a fait du très bon travail au cours des deux dernières années en étudiant la loi sur l'impôt, sur les banques ainsi qu'une gamme de sujets et en faisant part de ses opinions au gouvernement. Une sorte de tradition s'est installée, amorcée par l'ancien ministre des Finances, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. MacEachen), qui insistait l'an dernier pour que le comité des finances se prononce sur des questions fiscales. Une mesure législative très controversée a été soumise au comité des finances à l'été 1982. Nous avons disposé de deux ou trois mois pour en discuter et présenter un rapport au ministre. Certaines recommandations du comité ont alors été insérées dans le bill C-139.

Il y a eu énormément d'interventions de ce genre, et chacun d'entre nous, qui siégeons au comité des finances, sommes fiers de notre contribution. Ce comité parlementaire a donné des résultats exemplaires, et le mérite en revient en grande partie à son président, le député d'Ottawa-Centre.

L'objet du projet de loi, les organismes de charité, est le même que celui du document de travail publié par le ministère des Finances et intitulé «Les organismes de charité et le régime fiscal canadien». Je renvoie les députés à ce document sur lequel se sont penchées toutes les organisations et associations de charité du Canada. Je crois savoir que le 15 août était la date limite pour soumettre des mémoires au ministère au sujet de ce document, mais les mémoires continuent d'arriver au rythme de 40 ou 50 par semaine. On les accepte et on les étudie, bien que l'échéance soit passée. Des consultations plus approfondies entre le ministère et le secteur privé auront lieu avant que des recommandations ne soient faites au ministre. Le renvoi de ces documents au comité des finances viendra compléter le travail accompli par le ministère des finances.

J'ai réfléchi aux contacts que j'ai eus dans ma circonscription avec les organismes de charité, monsieur le Président. La première fois que j'ai entendu parler de ce bill, je me suis dit que les organismes de charité de Mississauga étaient probablement typiques des organismes de ce genre partout au pays. Des milliers de gens participent à des activités très diverses allant des projets communautaires aux passe-temps et aux sports. Ils ne dépendent pas des subventions gouvernementales, mais de l'ingéniosité et de la générosité des citoyens participants. Certains de ces organismes sont disposés à faire payer de légers frais aux bénéficiaires de leurs activités.

Il y a dans ma circonscription un programme de repas d'écoliers qui touche des milliers de familles. Des mères de Mississauga se rendent dans les écoles et aident à surveiller les enfants pendant l'heure du repas, s'efforçant en même temps d'améliorer leur régime alimentaire. Elles acceptent à l'occasion de petites subventions d'organismes gouvernementaux, mais elles sont fières de dire qu'elles ont mis sur pied une organisation autonome animée par des bénévoles. Cette organisation recrute parmi les citoyens âgés, et je crois qu'elle s'apprête à s'adresser au programme Nouveaux horizons afin de voir s'il y aurait moyen d'encourager et de financer les activités des personnes âgées pour les aider dans leur travail dans les écoles à l'heure du repas. Les écoles qui participent au programme en sont reconnaissantes et les bénévoles sont fiers de leur indépendance.

A Mississauga, on organise chaque année un dîner en l'honneur du Citoyen de l'année. Ce sont les associations de bénévoles de la ville qui proposent les candidats et qui élisent le Citoyen de l'année. Plus de 200 personnes participent au dîner et les recettes sont versées à un certain groupe de la ville. Le prix porte le nom d'un éminent citoyen, M. Gordon Shipp, qui était un grand bâtisseur, un grand chef et un grand bénévole. La famille, sous la direction de Harold Shipp, maintient la tradition et parraine le dîner du Citoyen de l'année. Les personnes choisies travaillent dans des hôpitaux, avec des enfants infirmes, dans les associations scolaires, les syndicats et les associations commerciales. Cette année, le gagnant est M. David Doncaster, et je suis certain que les députés voudraient que je le félicite. C'est un homme accompli sur le plan communautaire; il a fait beaucoup de bien à sa collectivité. Les personnes qui participent à ce concours ne comptent pas sur l'aide du gouvernement. Elles n'en veulent pas. Elles comptent sur leur ingéniosité et je les en félicite.

Un député a parlé des subventions et des programmes d'aide du gouvernement. A Mississauga, ces programmes fonctionnent très, très bien. Ainsi, l'association asiatique multiculturelle se servait du programme Nouveaux horizons sous la direction de M. J. D. Mohan. Chaque année, elle donne un prix pour la promotion des droits de la personne et du développement communautaire à des personnes qui font œuvre de pionniers dans ces domaines. C'est une belle occasion de reconnaître les mérites d'un chauffeur d'autobus, d'un facteur, du maire ou de n'importe quelle autre personne active dans la collectivité qui favorise le respect des droits de la personne et le développement communautaire.

Le programme Nouveaux horizons a également aidé un groupe de personnes âgées du foyer Ivan Franko. C'est un des foyers sans but lucratif construits par la communauté ukrainienne de ma ville, qui fait de l'excellent travail. La propriété comporte quelques acres supplémentaires de terrain qui sont devenus une exploitation agricole. Le programme Nouveaux horizons a servi à acheter du matériel horticole et agricole. Les pensionnaires de ce foyer cultivent maintenant leurs produits alimentaires et deviennent de plus en plus autonomes grâce à leurs efforts. Ils font du jardinage qui leur rapporte des bénéfices. Ils ont des ruches, un verger et un potager que les pensionnaires cultivent. Cet endroit de Mississauga est devenu très agréable. Le centre d'accueil compte obtenir une subvention d'Été Canada, l'an prochain, afin d'embaucher des étudiants pour s'occuper du verger et poursuivre la petite exploitation agricole.

● (1720)

Mississauga a beaucoup profité du programme Été Canada pour les étudiants. A ce propos, j'ai reçu deux lettres qu'il vaut la peine de mentionner. Dans la première datée du 13 septembre, l'administrateur de district de l'Institut national du Canada pour les aveugles, M. Victor Irvine, m'écrivait ceci:

La direction de l'INCA a été très heureuse de fournir l'occasion de donner du travail à des étudiants dévoués et de collaborer à la réalisation de programmes utiles aux enfants souffrant de troubles visuels.

J'ai aussi reçu, monsieur le Président, une lettre datée du 26 août qui portait la signature de Lorri Smith et Barb Brandow, du Boys and Girls Club de Peel, dont voici un passage: